DLP 21-6-79137002

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C. C. P. : La Source 4604-25 C

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

BULLETIN TECHNIQUE N° 258 — 21 JUIN 1979

/VIGNES/

MILDIOU DE LA VIGNE

De nouveaux foyers primaires de mildiou ont été découverts dans le Sancerrois : à BUE (18) et à Sancerre (18), dans la région de Quincy (18) et de Preuilly (18), dans la région de Valençay (36) et de Villentrois (36), dans le département d'Indre-et-Loire à Francueil et le département du Loir-et-Cher à Couddes.

Les pluies de la mi-Juin ont dû provoquer de nouvelles contaminations dont les manifestations devraient apparaître incessamment.

Le développement de la végétation qui est important et les risques d'averses annoncées pour la fin de la semaine pourraient favoriser l'extension de la maladie.

Dans les vignes où les fongicides classiques ou à base de curzate sont employés il est donc nécessaire de RENOUVELER LA PROTECTION conseillée dans le Bulletin technique de la Station d'Avertissements Agricoles "CENTRE" du 13 Juin.

Dans les vignes où l'application d'un systémique (Mikal ou Acylon) remonte à près de deux semaines un renouvellement est également conseillé.

Dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de mildiou nous demandons toujours aux viticulteurs de bien vouloir envoyer au Service de la Protection des Végétaux les premières taches de maladie qu'ils pourraient touver dans leurs vignes.

OIDIUM DE LA VIGNE

Il est conseillé d'ajouter au fongicide actif contre le mildiou, un fongicide constitué d'une matière active efficace contre l'oïdium. Des attaques importantes sont actuellement observées sur cépages sensibles et dans les vignes un peu négligées.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Le traitement dirigé contre le mildiou de la vigne sera également efficace contre le Black-rot à condition d'utiliser un fongicide efficace contre cette maladie et à la dose nécessaire. Il est rappelé que les traitements conseillés contre le black-rot sont obligatoires dans les communes déterminées par les arrêtés préfectoraux.

VERS DE LA GRAPPE

Le premier vol se termine et les oeufs pondus dans la deuxième semaine de Juin ont éclos. Les populations larvaires sont en général faibles mais très irrégulières.

P.1341

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

Dans les vignes en général faiblement infestées il est conseillé d'apprécier, dans les prochains jours, le niveau des attaques et d'intervenir si l'on observe un minimum de trois toiles (ou glomérules) en moyenne pour dix grappes.

CARPOCAPSE ET TAVELURES DES POMMES ET DES POIRES /ARBRES FRUITIERS/

Les indications contenues dans le Bulletin technique de la Station d'Avertissements Agricoles "CENTRE" du 13 Juin sont toujours valables.

TEIGNE DU POIREAU /CULTURES LEGUMIERES/

Le deuxième vol a commencé, mais il est trop tôt pour intervenir.

SEPTORIOSE DU CELERI

L'humidité et notamment les pluies orageuses sont très favorables à l'apparition et au développement de la maladie. La protection des cultures doit donc être assurée avec l'un des fongicides indiqués dans le Bulletin technique du 20 Avril. Cette protection sera poursuivie en tenant compte du développement de la végétation et du lessivage par les pluies ou les arrosages.

/'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE"
G. BENAS